

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Moustiers qui fait éloge du représentant d'Herbé-Latour et qui demande à le conserver, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Moustiers qui fait éloge du représentant d'Herbé-Latour et qui demande à le conserver, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 191;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13753_t1_0191_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Saint-Pons, 6 flor. II] (1).

« Représentants,

Nous venons vous dire avec S^t Just que tout ce qui fut criminel périsse. Oui, que la vengeance nationale atteigne jusqu'au dernier complice des factions qui, sous diverses formes, tendaient toutes à nous redonner des fers. Point de paix ni trêve aux traîtres, aux conspirateurs, aux partisans de la tyrannie, qu'ils n'aient disparu du sol de la liberté, trop longtemps, désolé par leurs crimes. Le salut de la république nous défend une indulgence qui le compromettrait. Une sage sévérité peut seule faire triompher la liberté, que ses ennemis vous ont trop appris à n'espérer qu'à ce prix, tandis que nos phalanges républicaines terrasseront les hordes des satellites des tyrans, votre fermeté vous fera déjouer les trames ourdies par leurs vils suppôts. Alors, plus d'obstacles à notre bonheur, la révolution s'avancera rapidement vers son terme.

Les vertus républicaines s'élevant sur les ruines des vices infirmes de la monarchie assureront sa marche, la morale épurée au feu sacré du patriotisme hâtera leur développement et la félicité publique reposant sur elles, sera éternelle comme votre gloire ».

BONINON, GONDARD, MARTIN, ROUCH, BERNARD, LIGNÈRES, CORMOULX, GLUZES, ALBAS [et une signature illisible].

23

La société populaire, le comité révolutionnaire et la municipalité de la commune de Richerenches (2), félicitent la Convention nationale sur la découverte du complot, et demandent la punition des coupables. Ils invitent la Convention à rester à son poste, pour consolider notre liberté et la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Richerenches, s.d.] (4).

« Représentants,

C'est en vain que des traîtres osent concevoir l'insensé projet de nous redonner des fers. Guidés par des hommes entourés de la confiance et de la force d'un peuple libre, tous leurs complots viendront se perdre sous la hache nationale. Représentants, connaissez le courage des républicains ! ils osent tout concevoir, tout entreprendre, rien ne les étonne. N'abandonnez le poste que vous occupez que lorsque le dernier tyran aura péri. Ennemis de l'humanité, vous voulez anéantir la Convention nationale. Eh, ne savez-vous pas que des millions de républicains la défendent, et ne savez-vous pas qu'il faut marcher sur nos cadavres sanglants avant d'arriver à cet asile sacré. Sénat du peuple français, tu jouis de toute notre

confiance, mais que la terre soit à l'ordre du jour. Que tous les conspirateurs et les factieux périssent et nous volerons à une victoire assurée. La Convention nationale sera toujours notre mot de ralliement, liberté, égalité, notre cri dans les combats, la république et la montagne notre devise.

LE MANNO, CHARRANSOL, GANNEL, J. JURIN, CHARRANSOL, PERBERT [et 9 signatures illisibles].

24

Les citoyens composant, la société populaire de Chatillon-sur-Seine (1), écrivent à la Convention que leurs montagnes retentissent des applaudissements qu'ils donnent à ses immenses et glorieux travaux, et particulièrement à la découverte et à la punition des traîtres qui ne demandoient que l'anéantissement de notre liberté.

Ils se plaignent à la Convention d'être persécutés et calomniés pour avoir fait incarcérer un prêtre contre lequel ils ont, ainsi que 43 000 ames qui composent ce district, les plus grands motifs de plaintes.

Ils demandent qu'il plaise à la Convention de leur envoyer un représentant pour ramener la tranquillité dans ce canton; sa présence, en même-temps qu'elle sera la consolation de la vertu persécutée, sera l'effroi des méchants.

Renvoi au comité de salut public (2).

25

La société populaire de Salins (3) écrit à la Convention nationale que, grâce aux soins et aux efforts du représentant du peuple Lejeune, le voile du fanatisme et du fédéralisme est déchiré dans le département du Jura, et que ce pays, sous les auspices de Lejeune, méritant bien une seconde fois de la patrie, sera une pépinière de héros qui mourront pour elle.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (4).

26

La société populaire de Moustiers, département des Basses-Alpes, en rendant témoignage à l'énergie révolutionnaire du représentant du peuple d'Herbès-Latour, demande à la Convention nationale qu'il soit conservé dans ce département des Basses-Alpes, pour y consolider le triomphe des patriotes.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (5).

(1) Côte-d'Or.

(2) P.V., XXXVIII, 239. Mon., XX, 621.

(3) Jura.

(4) P.V., XXXVIII, 240. Bⁿ, 13 prair. (2^e suppl^t); Mon., XX, 622.

(5) P.V., XXXVIII, 240. Bⁿ, 13 prair. (2^e suppl^t); Mon., XX, 622.

(1) C 305, pl. 1145, p. 34.

(2) Vaucluse.

(3) P.V., XXXVIII, 239. Bⁿ, 13 prair. (2^e suppl^t) et 26 prair. (2^e suppl^t).

(4) C 306, pl. 1159, p. 14.